

AVIS N° AV-2025-013

Événement	Suspension de cotation
-----------	------------------------

Instrument(s) concerné(s)	TGCC S.A
---------------------------	----------

- OBJET DE L'AVIS

Suspension des titres de capital de "TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA"

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment l'article 14;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment l'article 4.3.23 ;

- ARTICLE UNIQUE

Suite à la demande de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, la cotation des titres de capital de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA est suspendue à partir du 19/02/2025 , et ce en attente de publication d'informations importantes.